

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Saint-Denis, le 20 janvier 2021

**Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 62 nouveaux cas confirmés du 18 janvier au 19 janvier.**

La Préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 62 nouveaux cas de coronavirus covid-19 enregistrés à La Réunion du 18 janvier au 19 janvier 2020 à 15h00 (soit une moyenne journalière de 31 cas sur 2 jours consécutifs). On enregistre un **total de 9 584 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Sur les nouveaux cas annoncés :

- 55 cas sont investigués :
  - 45 cas sont classés autochtones.
  - 1 cas est classé autochtone secondaire.
  - 9 cas sont classés importés.
- 7 cas sont en cours d'investigation ou font l'objet d'analyses complémentaires.



**Contact presse**  
 Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
 Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
 Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
 Twitter : @Prefet974  
 Facebook : @Prefet974

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé rappellent à l'ensemble de la population réunionnaise l'importance d'appliquer au quotidien les mesures barrière (lavage de mains, utilisation de mouchoir, tousser dans son coude, distance physique, port du masque, limitation au maximum des contacts sociaux à 6 personnes, utilisation de l'application TousAntiCovid ...). Ces mesures sont essentielles pour éviter une reprise de l'épidémie dans l'île.

### **Point les analyses par séquençage ARN réalisées**

Le séquençage ARN permet d'identifier si une personne est porteuse du variant sud-africain, ce que la technique RT-PCR ne permet pas en direct. Les séquençages sont réalisés prioritairement pour les personnes positives à la Covid-19 en provenance de Mayotte, des Comores, du Mozambique et d'Afrique du sud.

Sur les 23 séquençages réalisés le 18 janvier auprès des voyageurs revenus de Mayotte lors des deux dernières semaines testés positifs à la Covid-19 en RT-PCR, 2 personnes ont été identifiées comme porteuses du variant sud-africain et sont actuellement hospitalisées au service de réanimation du CHU :

- une personne est âgée de plus de 60 ans. Elle est arrivée dans l'île le 7 janvier en provenance de Mayotte. Suite à la dégradation de son état de santé, elle a été hospitalisée et a fait l'objet d'un test RT-PCR le 13 janvier qui a confirmé sa positivité. Son épouse sera testée ce 21 janvier par test RT-PCR, puis fera l'objet d'un séquençage si positif.  
Selon les indications recueillies à l'issue du contact-tracing effectué auprès de ces personnes, celles-ci n'ont pas eu de contact sur le sol réunionnais, autre que les personnels soignants affectés à la prise en charge du mari.
- une autre personne est âgée de plus de 45 ans. En provenance des Comores, elle est passée par Mayotte avant de revenir sur le territoire réunionnais le 10 janvier. Cette personne a bénéficié d'un test antigénique dès son arrivée à l'aéroport qui a révélé un résultat positif et a pu s'isoler immédiatement à son domicile. Elle a été testée positive RT-PCR le 16 janvier suite à l'aggravation de son état de santé ayant justifié son admission à l'hôpital. Les membres de sa famille qui n'ont pas voyagé et qui ont été en contact avec elle ont été testés le 16 janvier. Tous les tests sont revenus négatifs. Ces personnes seront de nouveau testées.

Suite à l'appel aux voyageurs de retour de Mayotte entre le 4 et le 17 janvier, 897 personnes ont reçu un SMS de rappel pour leur demander d'effectuer un test en laboratoire.

### **Rappel :**

**Toute personne ayant voyagé à Mayotte, aux Comores et au Mozambique ces 14 jours derniers jours doit effectuer un test RT-PCR dans les plus brefs délais afin de s'assurer que ces personnes ne sont pas positives à la maladie Covid-19 ni porteurs éventuellement d'une souche variante 501-Y-V2. Ce test s'impose en l'absence de tout signe clinique évocateur de la maladie.**

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974